

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- **Économie approfondie, pages numérotées de 10/14 à 11/14.**
- **Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 12/14 à 14/14.**

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

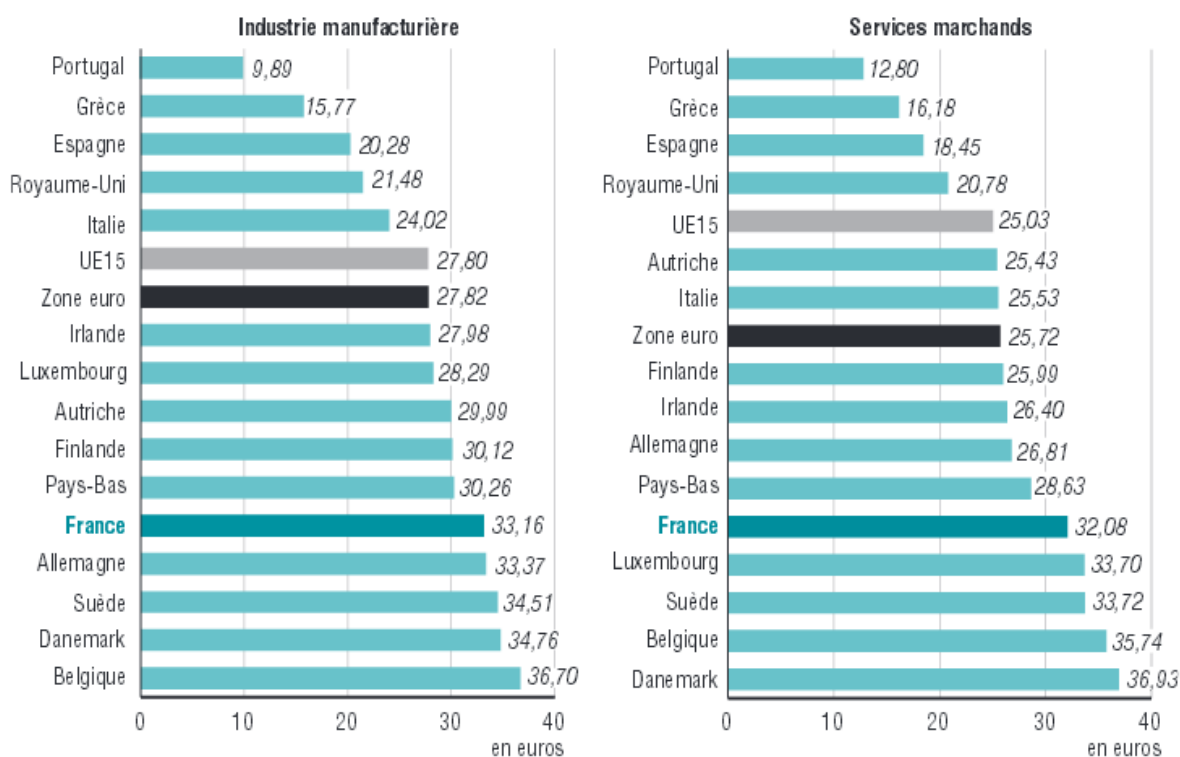
SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Comment les firmes multinationales peuvent-elles améliorer leur compétitivité ?

DOCUMENT 1

Coût horaire de la main d'œuvre⁽¹⁾ en 2008



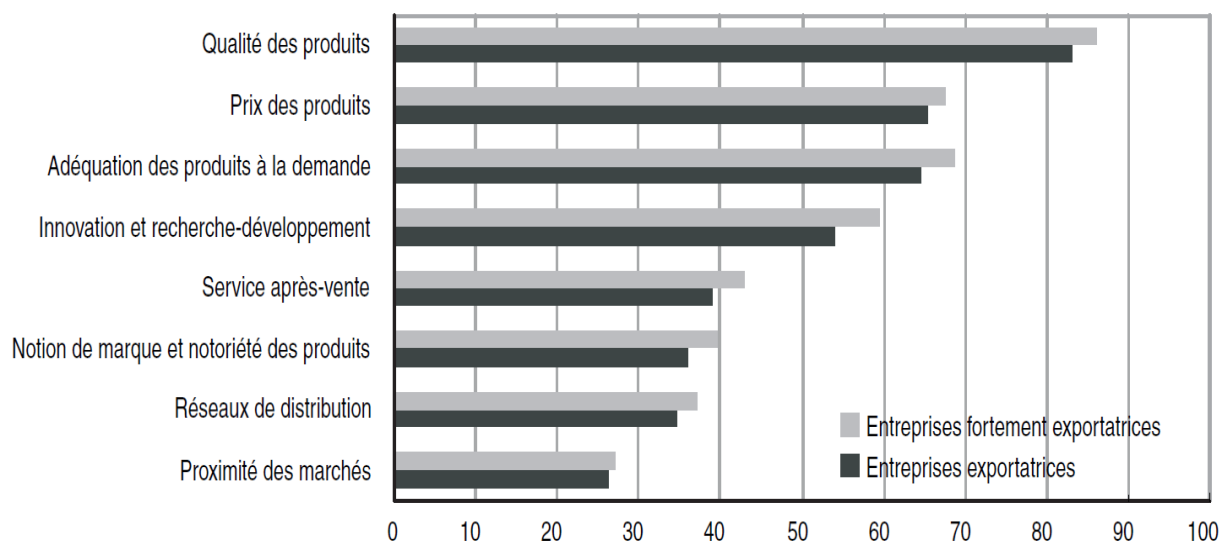
Champ : entreprises de 10 salariés et plus, industrie manufacturière et services marchands, apprentis exclus.

Source : Eurostat, 2008.

(1) Le coût horaire de la main d'œuvre correspond à l'ensemble des coûts supportés par les unités de production pour employer un salarié.

DOCUMENT 2

Importance des facteurs déterminant la compétitivité sur les marchés étrangers (proportion d'entreprises considérant le facteur comme « très important »)



Champ : enquête d'opinion réalisée en France auprès de chefs d'entreprises industrielles exportatrices de 20 salariés ou plus.

Source : d'après INSEE, 2008.

Lecture : environ 59 % des chefs d'entreprises industrielles fortement exportatrices interrogés, jugent que l'innovation et la recherche-développement sont un facteur déterminant la compétitivité sur les marchés étrangers.

Note : une entreprise exportatrice est une entreprise qui réalise au moins 5 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Une entreprise fortement exportatrice est une entreprise qui réalise au moins 35 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

DOCUMENT 3

Flux d'IDE⁽¹⁾ par région, 2009-2011

Région	Entrées d'IDE		Sorties d'IDE	
	2009	2011	2009	2011
Flux d'IDE en milliards de dollars				
Ensemble du monde	1 197,8	1 524,4	1 175,1	1 694,4
Pays développés	606,2	747,9	857,8	1 237,5
Pays en développement	519,2	684,4	268,5	383,8
Pays les moins avancés	18,3	15,0	1,1	3,3
Part des flux d'IDE mondiaux en pourcentage				
Pays développés	50,6	49,1	73,0	73,0
Pays en développement	43,3	44,9	22,8	22,6
<i>Afrique</i>	<i>4,4</i>	<i>2,8</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>
<i>Asie de l'Est et du Sud-Est</i>	<i>17,2</i>	<i>22,0</i>	<i>15,0</i>	<i>14,2</i>
<i>Asie du Sud</i>	<i>3,5</i>	<i>2,6</i>	<i>1,4</i>	<i>0,9</i>
<i>Asie occidentale</i>	<i>5,5</i>	<i>3,2</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>12,5</i>	<i>14,2</i>	<i>4,6</i>	<i>5,9</i>

Source : CNUCED, 2012.

(1) IDE : investissements directs à l'étranger, désignent des flux de capitaux provoqués par les entreprises développant leur activité productive à l'étranger.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quelle est l'influence du salaire d'efficiences sur le fonctionnement du marché du travail ? (3 points)
2. Distinguez classes sociales et groupes de statut dans l'approche weberienne. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les informations qu'il apporte sur la situation des Pays-Bas et de l'Italie.

PIB par habitant dans huit pays de l'Union européenne en 2001 et 2012 (indice base 100 : Union européenne)

	2001	2012
Allemagne	116	122
Danemark	128	125
Espagne	98	97
France	116	108
Grèce	87	75
Irlande	134	130
Italie	119	99
Pays-Bas	134	129
Union européenne	100	100

Source : d'après Eurostat, 2013.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux peuvent être un facteur de cohésion sociale.

DOCUMENT 1

Une fois que le conflit a éclaté [...], il est en fait un mouvement de protection contre le dualisme qui sépare, et une voie qui mènera à une sorte d'unité, quelle qu'elle soit [...]. En lui-même, le conflit est déjà la résolution des tensions entre les contraires [...].

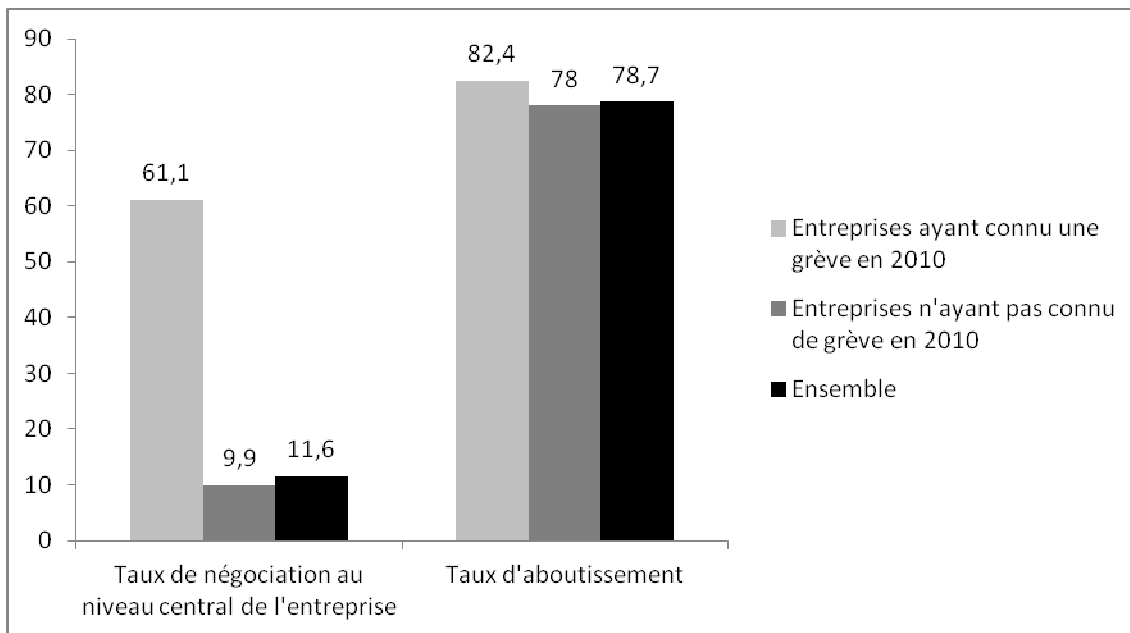
À côté de cela, il y a cette autre signification sociologique du conflit : non pas celle qui concerne le rapport réciproque des parties, mais la structure interne de chacune d'entre elles. L'expérience quotidienne montre qu'un conflit entre deux individus peut très facilement modifier l'un d'entre eux non seulement dans sa relation à l'autre, mais aussi en lui-même [...].

Grâce [au conflit], non seulement une unité existante se concentre plus énergiquement sur elle-même, éliminant tous les éléments qui pourraient brouiller la netteté de ses contours face à l'ennemi – mais encore, des personnes et des groupes qui sans cela n'auraient rien à faire ensemble sont amenées à se rassembler.

Source : *Sociologie*, Georg SIMMEL, 1992.

DOCUMENT 2

Taux de négociation et taux d'aboutissement des négociations selon que l'entreprise ait connu au moins une grève ou non en 2010 (en %)



Source : DARES, 2012.

Note : ce document porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus (secteur marchand non agricole). L'étude porte sur des négociations au niveau central des entreprises.

Lecture : parmi les entreprises ayant connu une grève en 2010, 61,1% des entreprises ont négocié et 82,4% de ces négociations ont abouti.

DOCUMENT 3

Les modes d'action visent, certes, à instaurer un rapport de forces avec un adversaire, à manifester la détermination du groupe, à exprimer ses revendications et à affirmer son identité. Mais ils doivent aussi assurer le maintien du groupe en tant que tel et entretenir sa mobilisation. D'où l'importance, s'agissant de grèves reconductibles, dont la durée est incertaine, de ces activités parallèles, souvent à caractère ludique, qui permettent d'affirmer publiquement des revendications tout en offrant une occupation aux salariés désœuvrés. [...] L'animation, notamment musicale, du lieu de grève visant à attirer la curiosité des passants est encore un autre moyen de favoriser les échanges entre public extérieur et grévistes et de créer ainsi une ambiance de solidarité réconfortante.

Même les activités les plus traditionnelles – comme la fabrication de pancartes et banderoles – prennent une partie de leur sens en [permettant] [...] d'entretenir une effervescence collective qui, en transcendant les désagréments individuels, incite à voir dans la grève un moment de « défrustration » personnelle et professionnelle. Drôles, épiques⁽¹⁾ ou ordinaires, il s'agit de proposer des activités valorisantes dans et par lesquelles les membres du groupe trouveront un motif de fierté [...]. Quoique de nature militante, elles mobilisent des savoir-faire ou des ressources qui, eux, sont d'ordre extra-militant – ce qui contribue à les rendre séduisantes aux yeux des grévistes les plus novices⁽²⁾ en matière de militantisme [...].

Source : « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », Annie COLLOVALD et Lilian MATHIEU, *Politix*, 2009.

(1) Épique : extraordinaire.

(2) Novice : débutant.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

En quoi les régimes politiques démocratiques se distinguent-ils entre eux ?

DOCUMENT

La théorie classique de la séparation des pouvoirs distingue trois fonctions principales au sein des différents régimes politiques :

- la fonction d'édiction des règles générales constitue la fonction législative ;
- la fonction d'exécution de ces règles relève de la fonction exécutive ;
- la fonction de règlement des litiges constitue la fonction juridictionnelle.

Partant du constat que, dans le régime de la monarchie absolue, ces trois fonctions sont le plus souvent confondues et détenues par une seule et même personne, la théorie de séparation des pouvoirs plaide pour que chacune d'entre elles soit exercée par des organes distincts, indépendants les uns des autres, tant par leur mode de désignation que par leur fonctionnement. [...] L'objectif assigné par Montesquieu à cette théorie est d'aboutir à l'équilibre des différents pouvoirs : "Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir."

Cette théorie a fortement inspiré les rédacteurs de la Constitution américaine, qui ont institué en 1787 un régime présidentiel organisé selon une séparation stricte des trois pouvoirs, tempérée par l'existence de moyens de contrôle et d'action réciproques. [...]

Toutefois, cette théorie n'a pas toujours été strictement mise en œuvre par les différents régimes démocratiques. En effet, une séparation trop stricte des différents pouvoirs peut aboutir à la paralysie des institutions. [...]

Aussi de nombreux régimes privilégient-ils le principe de la collaboration des différents pouvoirs à celui de leur stricte séparation : la distinction entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire demeure, mais ces différents pouvoirs disposent de moyens d'action les uns à l'égard des autres. La faculté pour le chef de l'État de dissoudre l'une des chambres composant le Parlement, la possibilité pour le pouvoir législatif de renverser le Gouvernement, la soumission des magistrats du parquet ⁽¹⁾ à l'autorité hiérarchique du Gouvernement en sont autant d'exemples.

Source : <http://www.vie-publique.fr>, 2012.

Parquet : partie de la magistrature soumise, en France, à l'autorité du Ministère de la justice.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment expliquer le comportement électoral abstentionniste ?

DOCUMENT 1

Du point de vue de la mobilisation électorale, l'élection présidentielle est bien le scrutin-roi de la V^e République, celui qui suscite la plus faible abstention. [...]

La logique des scrutins est claire. Ce sont les élections nationales qui se classent en tête de la mobilisation électorale. Présidentielle puis, assez loin derrière, les législatives, qui, dans la dernière période, ont souffert d'être organisées dans la foulée de la présidentielle, devenant en partie un scrutin de second rang. Puis viennent les élections locales (municipales, régionales et cantonales) et ferme la marche le scrutin le plus extérieur au système politique national : les européennes.

La présidentielle est le scrutin-roi car elle est tout à la fois une élection décisive, personnalisée et globale. Décisive, car il s'agit de désigner celui ou celle qui occupera la fonction la plus importante de la République. Personnalisée, car le scrutin oppose non pas des partis mais des personnalités avec une histoire propre et des liens tissés ou non avec les Français. Globale, car chaque voix compte autant qu'une autre.

Source : « L'abstention aux élections présidentielles », Jérôme JAFFRE, *Les notes du CEVIPOF, Les électors politiques*, avril 2012.

DOCUMENT 2

Le profil des abstentionnistes au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012 en France

	Taux d'abstention en %
Age	
- 18-24 ans	27
- 25-34 ans	26
- 35-44 ans	28
- 45-59 ans	17
- 60 ans et plus	14
Profession de l'interviewé	
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise	18
- Profession libérale, cadre	19
- Profession intermédiaire	24
- Employé	23
- Ouvrier	29
Dernier diplôme obtenu	
- Pas de diplôme	32
- BEPC / BEP / CAP / CEP ⁽¹⁾	19
- Baccalauréat	22
- Bac + 2	18
- Au moins bac + 3	23
Niveau de revenu du foyer	
- Moins de 1 200 €	34
- De 1 200 à 2 000 €	21
- De 2 000 à 3 000 €	19
- 3 000 € et plus	14
Autopositionnement politique	
- Gauche	13
- Centre	22
- Droite	14
- Ni gauche, ni droite	39
Ensemble	20,5

Source : d'après IPSOS, Logica Business Consulting, 2012.

Champ : enquête réalisée par internet du 19 au 21 avril 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 3 152 personnes inscrites sur les listes électorales selon la méthode des quotas.

Note de lecture : en moyenne, 22 % des personnes inscrites sur les listes électorales et se déclarant du centre se sont abstenues au 1^{er} tour de l'élection présidentielle en France en 2012.

(1) BEPC : le brevet d'études du premier cycle du second degré qui a été remplacé par le diplôme national du brevet (DNB) en 1998. CAP ou BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet d'études professionnelles (BEP) sont des diplômes de la formation professionnelle en France. CEP : Certificat d'études primaires, diplôme qui sanctionnait la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France. Il a été officiellement supprimé en 1989.